

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1079

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 6 BIS A

À la fin de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de réseau »

les mots :

« du réseau de transport d'électricité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.